Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 050-255002883-20261015-CS_26_59_RC-BF

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA MANCHE

Date de convocation : 06/10/2026 Date d'affichage : 06/10/2026 Nombre de délégués en exercice : 69 Présents (P) : 43 Votants : 44 Excusés : 20 dont 1 procuration Absents : 6	L'an deux mil vingt-six, le quinze octobre, le comité syndical du SDEM50 légalement convoqué, s'est réuni au siège du SDEM, salle Benjamin Franklin, 5 rue Célestin Gérard à AGNEAUX, sous la présidence de M. Jean-Claude BRAUD Est désigné secrétaire de séance : Pascal LANGLOIS (S6) Procuration : (proc) Mathilde LECOMPTE (S5) à Thomas PAYSANT-LEROUX (S5)

Étaient présents :

N° secteur	DELEGUES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
1	Jean	CHAPDELAINE	A	Laëtitia	VAUTIER	
1	Raynald	PIQUET	P	Alexis	SANSON	
1	Jessie	ORVAIN	P	Clémence	DUJARDIN	
1	Bernard	DECOENE	P	Philippe	STRUGALA	
1	Hubert	GAZENGEL	P	Thibaut	HORNEZ	
1	Johnny	FOURRE	P	Bertrand	CLAVEAU	
1	Pascal	CATHERINE	P	Fabienne	HELARY	
1	Olivier	NOCQUET	P	Olivier	TIREL	
1	Quentin	MEYER	Ex	Jacques	LUCAS	
2	Patrice	GARNIER	P	Eric	COURTEILLE	
2	Adrien	JEHENNE	P	Gilbert	DANIEL	
2	Stéphane	LEPRIEUR	Ex	Thierry	LAIGRE	
2	Richard	HERPIN	Ex	Jacques	DUZERT	
2	Jean-Paul	BRIONNE	Ex	Patrick	SERRUS	
2	Gérard	CLEMENT	Ex	Alban	ERACLAS	
3	Noël	GUILLOUET	A	Pascal	HOUSSIN	
3	Jean-Pierre	MAJORCRYK	P	Bertrand	LECOMPAGNON	
3	Patrick	NIOBEY	A	Sabine	RICOUR	
3	Jean-Luc	VOIRIN	P	Sabrina	BEAUQUET	
3	Laurent-Emmanuel	GIESBERT	A	Bruno	BOUET	
3	Virginie	PATIN	P	Sylvain	CLERAUX	
3	Sophie	JANVOIE	P	Gaëtan	COUPARD	
3	Hervé	LE SAINT	P	Eric	TERREE	
4	Denis	HUBERT	P	Francis	LANGELIER	

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 050-255002883-20261015-CS_26_59_RC-BF

4	Pascal	RENOUF	P	Yvan		
4	Daniel	VESVAL	P	Jean-Louis	PICOT	
5	Serge	LESTRADE	Ex	André	GIRON	
5	Pierre	VAUDRY	Ex	Yoann	LECHEVALIER	
5	Jacky	VAYER	P	Emmanuel	FRERET	
5	Samuel	GRANDIN	Ex	Christophe	JEAN	
5	Mathilde	LECOMPTE	PRO C	Yoann	MAURY	
5	Daniel	LEFRANC	P	Jérémy	BOURGEOIS	
5	Thomas	PAYSANT-LEROUX	P	Stéphane	JOUIN	
5	Claude	HENNEQUIN	P	Pascal	POULLAIN	
6	Jean-Claude	BRAUD	P	Hugo	BRUGEAT	
6	Pascal	LANGLOIS	P	Laëtitia	DEBASLY	
6	Jean-Charles	ENOT	Ex	Jennifer	ENEE	
6	Alain	LENESLEY	P	Jacques	CLAIRAUX	
6	Mickaël	GRANDIN	P	Sébastien	LEMONNIER	
6	Antoine	LE TROADEC	Ex	Gilbert	PIEDAGNEL	
6	Jacques	CIROU	P	Mélanie	THIEBOT	
6	Patrick	LANGLOIS	P	Alain	MARIE	
6	Roland	COURTEILLE	P	Serge	BURNEL	
6	Marie-Pierre	FAUVEL	Ex	Didier	DEMEAUTIS	
7	Michel	EURAS	Ex	Louis	CORDIER	
7	Roland	MARESQ	P	Nicolas	LENOUVEL	
7	Eric	POLFLIET	P	Maxence	CALAIS	
7	Thierry	ROGER	Ex	Stéphane	LEGOUEST	
8	Carles	DUPONT	P	Claude	CHANTREUI	
8	Hubert	ENOT	Ex	Gérard	CHARRAULT	
8	Dominique	MESNIL	P	Pascal	FOUQUET	
8	Olivier	TARDIVEAU	P	Lionnel	LEPOURRY	
9	André	LEFEVRE	P	Thierry	BARDOU	
9	Jacques	LECOQ	P	Pierre	NOEL	
9	Christian	WALLON	P	Bertrand	OLIVERES	
9	Henry	DELAPLACE	P	Philippe	LE CLECH	
9	Gilbert	DOUCET	P	Yves	ASSELINE	
10	Édouard	MABIRE	A	Charlotte	LEMONNIER	
10	Olivier	LACROIX	Ex	Pierre	CABEL	P
10	Bruno	SANSON	A	Noël	SANSON	
10	Arnaud	LEBOULANGER	Ex	Fabrice	CHAUDET	
10	Jean-Pierre	LEQUERTIER	Ex	Alain	LANGLOIS	
10	Antoine	DIGARD	P	Allain	COSSE	
11	Fabrice	DESPREZ	P	Thierry	AUQUIER	
11	Dominique	FLAMBARD	Ex	Eric	CATHERINE	
11	Hubert	LEFEVRE	Ex	Marc	LALANDE	
11	Michel	PASQUALOTTI	Ex	Louis	LAURENT	
11	Eric	LAURENT	P	Alain	BECQUET	
11	Philippe	LEPOITTEVIN	P	Vincent	JAGU	

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 050-255002883-20261015-CS_26_59_RC-BF

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA MANCHE

Réunion du Comité Syndical

Séance du 15 octobre 2026

Délibération n° CS-2026-59

Objet : Décision modificative n°2

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-4 et 1612-6 et L1612-7 ;

VU la délibération n°CS-2025-67 en date du 10/12/2025 relative à l'approbation du budget primitif 2026 ;

VU la délibération n°CS-2025-13 en date du 26/03/2026 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

VU la délibération n°CS-2026-14 en date du 26/03/2026 relative au budget supplémentaire 2026 ;

VU la délibération n°CS-2026-15 en date du 26/03/2026 relative à la Décision modificative n°1 ;

VU l'avis favorable de la commission administration-finances en date du 29/09/2026;

CONSIDERANT que ces décisions modificatives concernent l'ensemble des budgets (principal et annexes) et sont consacrées à l'ajustement des crédits budgétaires de l'exercice 2026 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Olivier NOCQUET, 2ème Vice-Président en charge des finances ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

DECIDE :

- D'adopter la décision modificative n°2 du budget principal et des budget annexes telle que présentée en annexe.

En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 050-255002883-20261015-CS_26_59_RC-BF

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT du SDEM50

Jean-Claude BRAUD

En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.